



Service de mise en relation « Logement »

Charte

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose un service de mise en relation entre bailleurs et lycéens ou étudiants du Lycée de Sèvres.

Les données personnelles que vous nous communiquez ne seront transmises qu'aux personnes inscrites au service ou utilisées à des fins de communication de l'esc@le.

Article 1 : Les annonces sont diffusées auprès des lycéens et étudiants du Lycée de Sèvres.

Article 2 : **En cas de litige entre le bailleur et le locataire, l'esc@le et la commune ne sont pas tenus d'intervenir et dégagent toutes responsabilités en cas de litige. Tout litige se règle directement entre ces deux parties.**

Article 3 : **L'esc@le ne garantit pas aux jeunes la réussite dans leur recherche de logement et aux propriétaires la réussite dans leur recherche de locataires.**

Article 4 : Les contractants s'obligent respectivement à se conformer aux règlements applicables en matière de location de logement.

Article 5 : Les bailleurs comme les locataires sont tenus de nous informer de leur recherche pour une meilleure gestion du service.

Article 6 : Lorsqu'il n'y a plus de demande de la part des élèves du Lycée de Sèvres, l'esc@le peut diffuser les annonces restantes auprès d'autres jeunes si le propriétaire en a préalablement donné l'accord.

Le

à

Madame, Monsieur,

Signature